

SIGOYER



BULLETIN MUNICIPAL N°5
DECEMBRE 1997

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	P 2
AU FIL DES REUNIONS.....	P 3
LES REALISATIONS COMMUNALES.....	P 5
SON & LUMIERE.....	P 8
PATRIMOINE	P 9
BIENVENUE - AU REVOIR	P 10
PROMENONS NOUS	P 11
DENEIGEMENT	P 12
LE COIN DES ASSOCIATIONS	P 13
ETAT - CIVIL.....	P 15
PAGE PRATIQUE.....	P 16
QUESTIONNAIRE.....	P 17

AU FIL DES REUNIONS...

REUNION DU 27 JUIN 1997 :

Son & lumière : étaient invités : MM Mistral Jean-Marie et Hubaud Christian afin d'aborder les problèmes liés à l'organisation du spectacle Son & Lumière des 18 et 19 juillet 1997. Ont été successivement abordés :

- les problèmes de branchement électrique,
- la mise en place des décors et des gradins,
- les problèmes de stationnement,
- l'organisation de la réception à l'issue du spectacle.

Chemin des Parots : Suite aux travaux d'adduction d'eau potable, la remise en état du chemin a été réalisé par l'entreprise Gaudy pour un coût de 6 975 F.

Baux des pâturages communaux : 3 parcelles communales, délimitées par l'ONF, seront proposées en adjudication sur Cézette avec les réserves suivantes :

- Clôture obligatoire durant la durée d'estivage afin de protéger les plantations.
- retrait de ces parcs en fin d'estivage.

Un vote est proposé par le Maire : 8 pour et 3 abstentions.



REUNION DU 1 SEPTEMBRE 1997 :

Aménagement parcelle des Murets : pour la partie communale, le dossier comprend 2 tranches : une tranche ferme à réaliser cet automne et une tranche conditionnelle réalisable en 1998. L'ouverture des plis est prévue le 5 septembre, les services DDE, maître d'oeuvre en suivront la procédure. Le Maire donne lecture de la proposition de délibération fournie par la DDE concernant les honoraires de maîtrise d'oeuvre, un taux de rémunération de 5,46 % est prévu sur un

coût d'objectif. Le maire propose que ce taux soit appliqué sur le montant réel des travaux, la délibération modifiée est approuvée par 9 voix pour et 1 abstention.

Travaux Chapelle St Laurent et cimetière : l'entreprise Meynaud a commencé les travaux, ceux-ci devront être terminés pour la Toussaint.

Equipement salle des fêtes en mobilier : Françoise Galmiche donne lecture des différents devis reçus. C'est l'offre de la société Burle qui est retenue. L'acquisition se monte à 15 485 F HT et comprend 32 chaises, 10 tables pliantes, des rayonnages et un chariot de transport de mobilier.

Acquisition d'un rattrac d'occasion : le Maire propose de racheter un rattrac d'occasion (identique à celui de la station des Guérins) à la station de Superdévoluy sur lequel nous pourrions prélever des pièces détachées. Son coût est de 6 500 F livré sur place et il nous sera facturé sur l'exercice 1998. Proposition acceptée à l'unanimité.

Carrefour Ouest du village : compte tenu du caractère dangereux de ce carrefour, le Maire a demandé que des travaux soient pris en charge par le Département et inscrits au budget 1998 du Conseil Général.



REUNION DU 6 OCTOBRE 1997 :

Aménagement de la zone des Murets : c'est l'entreprise Eynaud, moins disante, qui a été retenue pour le marché lors de l'ouverture des plis. Le montant des travaux de la première tranche s'élève à 576 551 F TTC.

Logement du receveur : les travaux de remise en état de la maison Géri s'achèvent. La remise des clés au nouveau receveur pourra se faire dans les délais, à la fin du mois.

Le mot du Maire

Notre bulletin semestriel retrace aussi fidèlement que possible les événements qui marquent la vie de la commune, l'activité de l'équipe municipale au fil des mois et au rythme des différents aménagements.

Ce numéro fera le point sur les travaux qui sont engagés et qui sont l'aboutissement des dossiers mis en place depuis 1995 ; cependant, un bulletin municipal ne peut retracer de façon exhaustive toute l'activité d'une mairie et je renouvelle à la population mon souhait de vous voir assister aux séances du conseil municipal qui se réunit le premier lundi de chaque mois.

Tout au long de l'année, je vous rencontre pour évoquer des problèmes qui vous touchent plus particulièrement, mais c'est par ce bulletin que vous pourrez appréhender la globalité de notre action.

1998 et 1999 seront deux années importantes dans notre vie à tous, la fin de siècle avec la mise en place de l'Euro qui sera une monnaie commune ; une fin de siècle faite de bouleversements, et dans nos modes de vie, et dans nos habitudes.

Je suis optimiste quant à ces changements dans une France parfois frileuse, mais souvent imaginative, mobile et ouverte au changement.

Pour marquer cette fin de millénaire, le conseil municipal a décidé de faire fondre une cloche, elle sera « la cloche de l'an 2000 » et trouvera place dans le beffroi à côté de la cloche installée en 1874.

Le clocher de l'église, coeur du village, a sonné les heures heureuses et les moments de peine qui ont rassemblé la population, il a aussi sonné la libération de la France.

Nous souhaitons que le parrain et la marraine soient deux personnes de la commune, l'une âgée, symbole de mémoire, l'autre, très jeune, symbole d'espoir et d'avenir.

Cette cloche sonnera l'an 2000 et symbolisera notre confiance dans l'avenir de Sigoyer.

Passer d'une année à l'autre en vous souhaitant de nombreuses joies, l'indispensable santé et la réussite de vos projets,

Etreindre la vie qui vient,

Prendre les richesses qu'elle nous donne,

Regarder vers demain,

Un demain à construire ensemble.

Alain Bonnardel

Convention ONF : la convention entre la commune et l'ONF concernant le captage de la source de la Mère de l'Aygue, doit être renégociée. Le Maire propose d'y inclure une clause d'indexation de la redevance basée sur un indice (coût de la construction par exemple) afin d'éviter les hausses anarchiques imposées par l'ONF. Le Maire rencontrera des responsables ONF afin de négocier.



REUNION DU 3 NOVEMBRE :

Natura 2000 : il s'agit d'une directive européenne concernant l'habitat (humain, faune, flore) de tous les pays de la communauté. Notre commune est concernée par la zone comprenant les montagnes de Céuze et Céuzette. Le conseil municipal devra se prononcer sur le zonage proposé, puis participer à la définition d'un « contrat » en concertation avec divers partenaires (chasseurs, agriculteurs, forestiers...).

Aménagement de la zone des Murets : sont prévus les travaux supplémentaires suivants

- busage de la route jusqu'au pont des Murets.

- Réalisation d'un muret en prolongement du pont, en contrebas du talus.

Cimetière : les travaux d'aménagements sont terminés. Suite au choix des familles, certains caveaux n'ont pas d'entrée réglementaire et poseront problème lors d'une inhumation. Les travaux d'accès et de remise en état des allées après inhumation seront à la charge des familles, l'employé communal ne pourra en aucun cas assurer ce travail. Une délibération sera prise en ce sens.

Achat d'une étrave de déneigement : le conseil municipal accepte l'achat de l'étrave de déneigement de la commune d'Esparron, au prix de 15 000 F. Les chaînes de l'Unimog ont été vendues à la commune de Lardier.



REUNION DU 1er DECEMBRE 1997 :

Ecole : à compter de 1998, il sera alloué une allocation de 400 F par enfant scolarisé, la ventilation entre les crédits de fournitures scolaires et le transport sera proposée par la Directrice avant le 28 février. Les demandes de dépenses d'investissement devront également être proposées au conseil municipal avant cette date, en vue d'une inscription au budget.

Eau et assainissement : compte tenu de la hausse des différentes redevances supportées par la commune, le Maire propose de passer le prix du M³ de 2,2 F à 2,4 F. proposition adoptée à l'unanimité.

Remontées mécaniques : les tarifs restent inchangés, pour mémoire :

- forfait demi-journée : 25 F.

- forfait journée : 40 F

- forfait semaine : 200 F

- forfait saison, enfants de Sigoyer : 150 F.

Ecole de Musique : la décentralisation de l'Ecole de Musique de la CCTB sur Sigoyer est un succès puisque 14 élèves fréquentent les cours de piano. Le Maire propose que la commune achète un piano (actuellement loué par les enfants fréquentant les cours) par le biais de la CCTB de façon à pouvoir bénéficier d'une subvention (60 % de subvention pour un prix d'acquisition de 12 000 F environ). Proposition adoptée par le conseil municipal.

Accès cimetière : pour des raisons de sécurité et de commodité, un nouvel accès sera réalisé en 1998 (à gauche de l'oratoire actuel), le chemin actuel sera supprimé et végétalisé.



A PROPOS DES REALISATIONS COMMUNALES

Cette année 1997 a vu la réalisation de nombreux travaux, certains sont terminés, d'autres, sont en cours de réalisation, d'autres enfin, débiteront en 1998.

LE CIMETIERE :

Les travaux sont terminés ! Ils ont été réalisés par l'entreprise Arthaud pour le mur d'enceinte et l'entreprise Meynaud pour l'aménagement intérieur. La végétalisation et la peinture du mur extérieur étant l'oeuvre des employés communaux.

L'ensemble des travaux s'est chiffré à 225 000 F. Ils ont été financés par :
- 80 000 F de subventions (réserve parlementaire pour 50 000 F et subvention du Conseil Général pour 30 000 F)
- 60 000 F d'emprunt.
- 85 000 F en autofinancement.



CHAPELLE ST LAURENT :

Sont intervenues, les entreprises Arthaud pour l'intérieur et Meynaud pour les crépis extérieurs (façades nord et ouest).

Seront réalisés en 1998 :

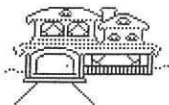
- la réhabilitation des fresques, du choeur et de la nef,
- la restauration du tableau de St Laurent,
- Les crépis des façades est et sud.

Etat des dépenses au 31 / 12 / 97

dépenses	montants
réalisées :	
- travaux intérieur	85 500
- façades	57 500
prévues :	
- réhabilitation de l'autel, du choeur et de la nef	80 000
- façades est et sud	70 000
- restauration tableau	15 000
TOTAL	308 000

Etat des recettes au 31 / 12 / 97

recettes	montants
- Souscription	50 000
- Don Crédit Agricole	50 000
- Concours Logis et Patrim.	40 000
- Conseil Général	40 000
- Dons divers	10 000
- Commune	118 000
TOTAL	308 000



AMENAGEMENT DE LA ZONE DES MURETS

(VOIR PLAN EN ANNEXE, PAGE 7)

LES EQUIPEMENTS COLLECTIFS :

Cet aménagement comprendra lors de son achèvement :

- Une aire de stationnement
- Un terrain de basket bitumé
- Un terrain de grand jeu engazonné
- Un garage communal

Une première tranche de travaux a été réalisée en cette fin d'année 97 par l'entreprise Eynaud. Ont été réalisés : des travaux de terrassement (voie d'accès, aire

de stationnement et terrains de sport) et des travaux de drainage. Le coût total de cette première tranche s'élève à 630 000 F.

Une deuxième tranche est prévue au printemps 1998, à savoir :

- la mise en place des réseaux,
- l'engazonnement du terrain de grand jeu,
- le goudronnage du terrain de basket.

Les revêtements bitume du parking et de la route, ne seront réalisés qu'après la construction des logements locatifs.

Pour l'ensemble du programme, la commune bénéficie de 403 000 F de subventions (70 000 F du département, 157 000 F de la région et 176 000 F de l'Etat).



LES LOGEMENTS LOCATIFS :

Ces 8 logements seront construits par la société Provence Logis, cette société qui a pour objectif de construire du logement social est basée à Marseille avec une représentation à Gap. De nombreux logements ont été construits dans le département par Provence Logis mais principalement des centres importants (Gap, Briançon, Embrun). Quelques constructions dans des communes rurales : La Bâtie Neuve, actuellement un programme de 4 logements en cours de réalisation à Manse, et enfin l'opération de Sigoyer qui sera réalisée en 1998.

Les engagements de la commune :

- Mise à disposition du terrain gratuitement par bail (surfaces nécessaires aux constructions, accès et jardins);
- Réalisation de la route d'accès et renforcement du réseau d'adduction d'eau potable avec poteau incendie.

Les engagements de Provence Logis:

- Construction des logements, réseaux (eau, gaz, électricité et assainissement) et aménagements divers.

- Les logements deviendront propriété de la commune dans 50 ans.

- Tous les emprunts sont réalisés par Provence Logis.

- L'entretien des espaces concernés par les constructions ainsi que les divers équipements sont à la charge de Provence Logis.

Le choix des locataires :

Il sera fait par une commission en partenariat avec la commune, avec pour objectif de répondre aux nombreuses demandes recensées sur Sigoyer.

Les logements :

- 4 logements T4 (3 chambres, séjour, cuisine et garage), 124 / 77 m².
- 3 logements T3 (2 chambres, séjour, cuisine et garage), 100 / 65. m²
- 1 logement T2 (1 chambre, un séjour et une cuisine), 62 / 46 m².

AMENAGEMENT DU BÂTIMENT MAIRIE - POSTE AVEC CREATION DE 3 LOGEMENTS LOCATIFS :

L'appel d'offres est lancé, l'ouverture des plis aura lieu en janvier 1998 pour un début des travaux en Mars. Les délais d'exécution prévus sont de 8 mois, soit une fin de chantier en novembre 98.

IMPORTANT !

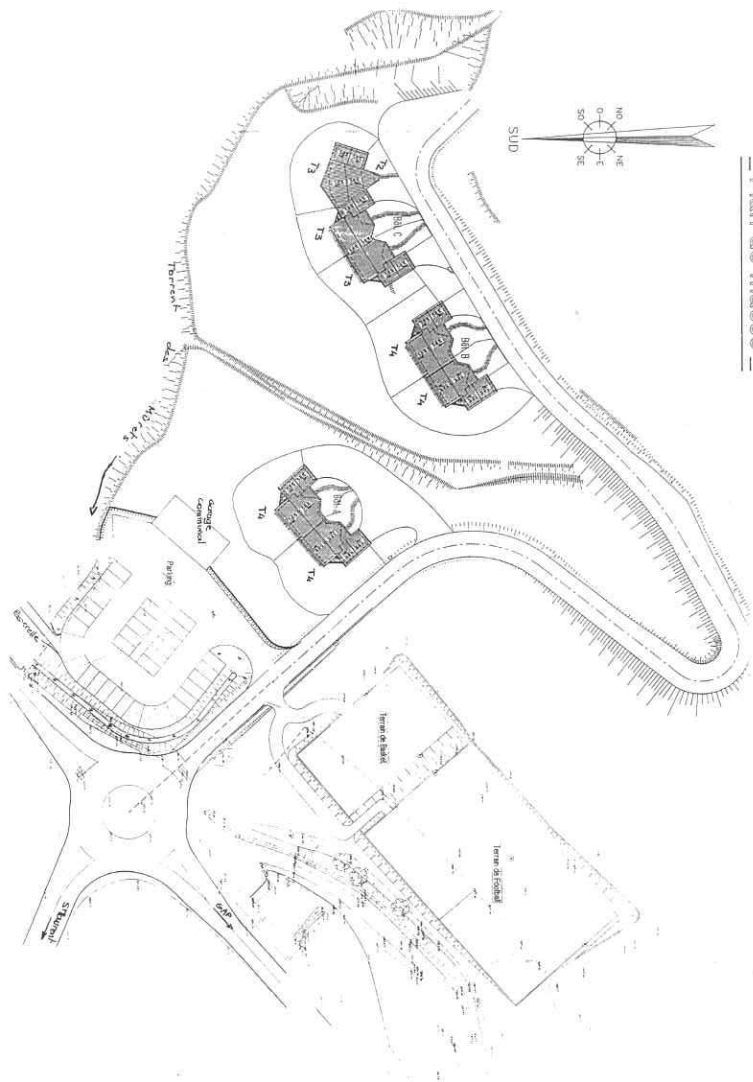
Durant la durée des travaux, les services de la Mairie et de la Poste seront transférés au rez-de-chaussée du presbytère.

Coût estimatif des travaux avant appel d'offres : 2 500 000 F HT.

Les subventions acquises à ce jour s'élèvent à 1 453 432 F.



- Pluri de classe -



Son & Lumière

L'abondance du courrier reçu après le spectacle des 18 et 19 juillet 1997 nous oblige à n'en communiquer que des extraits anonymes, pour respecter la modestie des auteurs de ces témoignages.

Une figurante :

« ... une centaine de personnes se retrouvera pendant près de deux mois, à raison de 2 ou 3 fois par semaine.

Il faut reconnaître que les premières répétitions ont été très laborieuses et qu'après deux heures, on trouvait qu'on n'avait pas beaucoup avancé... »

....Je pense que personne n'oubliera la tension qui régnait le soir de la première représentation,....au soir du 2ème spectacle, on était plus détendus, on se retrouvait entre « pro » et prêts à recommencer s'il avait fallu... »



Une sigoyarde :

« Native des Guérins, que de souvenirs !...j'ai revécu nos petits dîners sur les escaliers de l'église avec mon frère et ma soeur quand nous allions à l'école, le cathé, la communion dans cette église, notre mariage ! Merci mille fois.... »

Une autre sigoyarde « exilée » :

« Ce soir du 19 juillet, je suis en vacances à Sigoyer, le pays de mon enfance, et des voix agréables me racontent l'histoire du village de mes ancêtres, son incendie, la construction de l'église, la vie de ses habitants au cours des siècles, et j'entends parler de moi, de ma famille, de mes racines... »

J'ai applaudi à l'arrivée des troupes romaines, au mariage de Rodolphe et Géraude, à la soupe populaire des moines, au passage de l'Empereur et de ses hussards, aux moissons, celles, émouvantes, interrompues par la guerre de 14 et, plus proches de nous, celles de la fenasse, puis au bal de l'Armistice.

Je réserve une mention spéciale pour la scène des cahiers de doléances... Bravo donc au metteur en scène et surtout aux « obscurs », aux « sans grade »... ».



Une autre « exilée », originaire de Pelleautier :

« Tout m'a enchantée :

- l'histoire de mon pays que j'ignorais,
- les costumes, le jeu des lumières,
- la musique particulièrement bien choisie,
- le talent des acteurs,
- et par dessus tout : l'ouverture, la sympathie, l'amitié, la participation de tous, si bénéfiques pour ces petits villages, que l'on pouvait facilement déceler à travers les gestes et les expressions... ».



Une voisine, à Mme Rambaud Henriette :
« Je voudrais vous féliciter sincèrement pour le spectacle que vous nous avez donné et vous remercier infiniment de nous avoir permis de passer une magnifique soirée ; c'était parfait, si émouvant avec les scènes des deux guerres... ».

Pour conclure, une étudiante en histoire, à Aix :

« ... J'ai été enchantée car il n'est pas aisé de présenter l'histoire de cette manière, sans tomber dans l'ennui de l'imagerie d'Épinal. Même si mon mémoire porte sur le Moyen-Âge, j'ai été beaucoup plus séduite par les scènes allant de la Révolution à la guerre de 39-45 ; elles étaient beaucoup plus vivantes ; ...plus évocatrices par leurs charges émotionnelles. L'idée d'introduire des textes historiques était géniale, notamment la lecture des cahiers de doléances, pour la Révolution.

...l'idée maîtresse était intéressante, celle de confronter patrimoine humain et patrimoine architectural, religieux. En effet, le patrimoine historique touche beaucoup plus le public quand la pierre est investie par la dimension humaine.

Cette dimension humaine était d'autant plus évocatrice qu'elle reliait ici l'histoire des gens et de la terre de Céuze aux générations du présent et à celle qui prépare l'avenir.

Mais attention à ne pas exclure les spectateurs de passage !

En tous cas, Merci pour cette page d'histoire vivante, votre pari de réveiller la mémoire des gens de Céuze est réussi !... »



Patrimoine

LES CLOCHES DE L'EGLISE :



La Paroisse possédait une cloche du poids de 320 kg, provenant de l'ancienne église paroissiale de Vière. Pendant son transport du clocher à four au clocher actuel, elle fut fendue.

Elle fut installée, fendue donc, malgré la volonté du curé, et fonctionna tant bien que mal jusqu'en septembre 1873, où elle finit par se casser un dimanche, pendant la procession pour les fruits de la terre.

Il fallut donc en acheter une autre. Le Conseil Municipal en décida l'acquisition, la « fabrique » (fonds paroissiaux), ne possédant rien. Joseph Para, Maire, en commanda une chez Bourdin Aimé, fondeur à Lyon, célèbre pour la sonorité de ses cloches.

La nouvelle cloche, d'un poids de 798 kg, arriva en gare de Sisteron début mai 1874, et fut transportée à Sigoyer par Venance Robert et Zéphirin Pellenq. A 3,8 F le kg, moins le vieux métal repris à 2,8 F, elle revenait à 3 291,90 F. Une souscription volontaire s'avéra insuffisante, fut remboursée, et le Conseil Municipal dut payer : il vota 10 centimes par franc sur les 4 contributions et paya Bourdin en 4 annuités.

La cloche sonne un joyeux carillon, et gagne tous les jours en sonorité, avec un timbre plus agréable de loin que de près.

Elle fut bénie le 7 mai 1874, au cours d'une cérémonie solennelle, par Louis Faravel, curé de Pelleautier et Auguste Audemard, curé de Sigoyer, en

présence de Monseigneur Guilbert, évêque de Gap. Elle porte une inscription en latin :
*VESPERE ET MANE ET MERIDIE
 NARRABO ET ANNUNTABO DOMINUM
 IMMACULA CONCEPTION IN
 HONOREM BEOTAE MARIAE VIRGINIE.*
 (J'annoncerai et chanterai le Seigneur soir, matin et midi, en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie Immaculée Conception), Immaculée Conception est le nom donné à cette cloche.

Les parrain et marraine, Clément Amat et Elisa Robert née Para ont fait don à la paroisse de 100 F chacun. Les tuteur et tutrice étaient Jean-Baptiste Nicollet et Melle Eudoxie Amat.



Rions un peu...

Un automobiliste et son épouse font irruption dans le café du village.

- Dites, vous avez des vaches noires chez-vous ?
- Ben non.
- Alors, des chevaux noirs ?
- Ben non.
- Des cochons noirs ?
- Ben non.
- Des chiens noirs, peut-être ?
- Ben non.
- Là, tu vois ! lance la femme à son mari. Je te disais bien que tu avais écrasé le curé !

BIENVENUE AU REVOIR

DEPART DE L'ABBE PELLEGRIN :

Après 30 années passées à Sigoyer, Régis Pellegrin va exercer son ministère à Aspres sur Buëch. Les 4 communes associées, La Freissinouse, Pelleautier, Neffes et Sigoyer ont témoigné leur amitié lors d'une réception à la salle des deux Cèuze le 26 octobre. Un prêtre, l'abbé Combal, résidant au Laus aura la charge des paroisses de Neffes et Sigoyer.



DEPART DE BRUNO DALL'AGNOLA :

Le facteur-receveur nommé à Serres son pays natal, quitte Sigoyer après six années au service de la population. Il a assuré ses tâches à la Poste avec rigueur et discrétion, mais au delà du service public, Bruno a apporté à la commune un véritable service de proximité. Le nouveau facteur-receveur Henri Gourgaud est le bienvenu à Sigoyer.



PROMENONS - NOUS



NOUS NOUS SOMMES PROMENÉS...

A Vière...

A chacun de nos séjours à Sigoyer, en observant la vallée, depuis les pentes de Cézuzette, notre regard est chaque fois attiré par la tache grise de l'étonnant relief en contrebas... Difficile d'imaginer la continuité du paysage avant que le Baudon et le Picenton ne creusent ces profonds ravins en emportant, peu à peu, les chemins et les terres de l'ancien village ! Nous avions bien tenté quelques expéditions sur les ruines de cet ancien château dont on nous avait parlé, mais les pierres étaient restées muettes !

Au cours de l'été 97, grâce à la promenade organisée sur le site de Vière, nous avons enfin rencontré le passé de ce village. Quelle émotion de découvrir cette source qui coule encore et se perd sur le chemin, de toucher les pierres de cet ancien mur à demi caché sous les broussailles, d'entendre au fond d'un vieux puits le clapotis de l'eau avalant le caillou que l'on a jeté... En marchant entre les herbes folles, nous imaginons les enfants allant à l'école, les hommes revenant des champs et se retrouvant à l'auberge du Midi, les femmes endimanchées se rendant à la messe. Nous croyons entendre les piétinements des bêtes sur les chemins, le bruit des outils maniés avec dextérité par les hommes, les voix des femmes qui s'interpellent avec l'accent chantant du pays ! Car, il y a seulement quelques décennies, le village vivait là.

Puis nous quittons Vière et la vie de ses quartiers pour descendre à La Pra... Là, l'écho de la vie passée se fait plus feutrée... Près du bloc rocheux portant d'énigmatiques encoches, l'atmosphère devient plus mystérieuse et l'on s'attend presque à entrevoir la silhouette de quelque druide sous les chênes !

Pour nous qui parcourons ces lieux aujourd'hui, qu'importe si la limite entre réalité et légende reste imprécise, laissons-nous aller à rêver !

Evelyne Dury



A Céas...

Le 31 juillet 1997, par une très belle journée ensoleillée, nous avons rendez-vous à 7 heures sur la place de l'église.

Une quinzaine de personnes, jeunes et moins jeunes, sigoyards ou vacanciers, se dirigent alors en voitures jusqu'aux Guérins dans le pré Ripert point de départ de notre promenade pédestre. A travers champs, nous rejoignons la route qui conduit des Guérins à la petite Cézûze. Tout au long de la montée nous effectuons plusieurs haltes pour observer les marmottes. Arrivés au col de Bois Rien, nous quittons le GR 94 pour emprunter un petit descendant vers un ruisseau. Quelques passages un peu difficiles ont été franchis sans encombre grâce à l'assurance donnée par les cannes de Clairette et Michel Robert.

Vers 10 heures, guidés par Raymond Para- Aubert, nous découvrons cinq containers parachutés une nuit d'été 1944. Après quelques photographies, récits et commentaires historiques, nous continuons notre chemin. Nous rencontrons les

génisses de Dédé Garcin et nous pouvons nous désaltérer avec l'eau bien fraîche de la source de Céas qui coule dans un abreuvoir.

A midi nous arrivons à l'ancien village de Céas, berceau de la famille Garcin. Après la visite de quelques vestiges, nous trouvons un endroit ombragé pour le pique-nique.

Après le repas nous reprenons le sentier qui longe la falaise en direction de Ravorier. Un panorama magnifique s'offre à nos yeux : vue sur la vallée de la Durance, sur Tallard et sur Gap en passant par Sigoyer. Nous entreprenons une descente assez raide jusqu'à la ferme Maero et de là nous remontons lentement jusqu'aux Guérins pour y retrouver les voitures.

Ce fut une très agréable promenade dont le souvenir restera gravé dans nos mémoires.

Un participant



NOUS NOUS PROMENERONS L'AN PROCHAIN...

- A Vière
- Au Villard
- Au sommet de Céuze par le Pas du Loup

Les dates vous seront communiquées par affichettes et par la presse locale.



DENEIGEMENT

Les premières chutes de neige sont arrivées, si elles sont synonymes de joie pour les uns, elles représentent aussi quelques tourments pour la municipalité.

Il faut savoir que notre commune est très étendue, le temps nécessaire pour effectuer la tournée de déneigement est de 15 à 20 heures, notre employé communal qui ne ménage pas sa peine, **ne peut pas être partout en même temps !**

Il faut aussi comprendre qu'on ne peut pas tout attendre de la collectivité. Il est nécessaire que chacun fasse un effort et accepte d'effectuer pour lui même ce qui peut être effectué. **La pelle** reste un outil indispensable dans de nombreux cas.

Bien sûr, dans l'immense majorité des cas, les relations se passent bien. Mais il y a toujours quelques réclamations, quelques réflexions qui sont pénibles à entendre par ceux qui mettent tout en oeuvre pour un meilleur service de nuit comme de jour, le dimanche comme la semaine.

Le déneigement nécessite **la compréhension et la collaboration** des usagers que nous sommes. Nous habitons un pays de neige, ça offre de nombreux avantages, ça présente aussi quelques inconvénients !!

Bon hiver à tous les sigoyards...



LE COIN DES ASSOCIATIONS



CLUB DU 3ème ÂGE

De la montagne à l'océan...

Chaque année les amis du club du 3ème âge décident de s'évader. C'est ainsi qu'en juin 97, leur choix s'étant porté sur la Bretagne, ils ont passé une semaine de dépaysement complet et sont revenus enthousiastes.

Itinéraire bien étudié, chauffeur et guide compétents ont permis de découvrir les principaux sites de cette magnifique région, belle, sauvage, enveloppée de brume et de légende...

C'est tout d'abord le Mt Saint-Michel majestueux et fier, c'est Saint-Malo, sa tour et son donjon détruits en 1944 et reconstruits à l'identique. C'est la côte d'Emeraude qui porte bien son nom, c'est Paimpol et sa Paimpolaise, c'est l'île aux moines perdue au milieu du golfe du Morbihan, c'est la pointe du Raz, langue de terre du bout de l'Europe, avec au loin le phare de l'île de Sein, c'est le sanctuaire de Sainte Anne d'Auray et les nombreux enclos paroissiaux, grande originalité de l'art religieux breton entre traditions et légendes... sans oublier les spécialités culinaires : crêpes bretonnes, omelette de la « Mère Poulard » etc... autant de souvenirs qui meubleront les longues soirées d'hiver... 20 départements traversés, 3347 km parcourus... ne dit-on pas que les voyages forment la jeunesse !!!

Pour prendre note :

- projet 98 : « sur les pas des poilus de 1914 », Verdun, N.D. de Lorette (Pas-De-

Calais) et retour par Colombey-Les-Deux-Eglises. Départ le 8 juin 98.

- Tous les 15 jours, le mercredi de 14 à 18 heures, la salle des 2 Cèze ouvre ses portes pour notre club.

Un groupe de participants



FOYER D'ANIMATION

1997 a été une année très animée...

Cela a commencé en janvier avec la tenue d'une buvette, avec brochettes et vin chaud, pour le passage du Rallye de Monte-Carlo ; les concours de mounes et de belote ont été appréciés par un nombre toujours important de participants.

Dans la salle des deux Cèze, projection de documentaires sur les marmottes et les aigles, ainsi que sur la vie des paysans en montagne au début du siècle. Plus tard eut lieu le concours photos, en même temps qu'une exposition d'oeuvres créées par les artistes de Sigoyer, peintures, sculptures, broderies, etc... 200 personnes environ se sont déplacées à cette occasion.

Si les feux de la St-Jean n'ont pas brûlé cette année à cause du temps, la soirée s'est tout de même fort bien déroulée. Grand succès du spectacle « Son & Lumière », avec l'active participation de membres du Foyer d'Animation, et d'habitants de la commune. Nous avons pu mieux connaître la vie passée de notre village.

Les concours de boules des vendredis de l'été sont toujours fréquentés.



Nous finissons l'année avec le départ de notre trésorier Bruno Dall'agnola, nous le remercions pour ses années passées au sein de notre Association, il nous a promis de revenir de temps à autre, il sera toujours le bienvenu.

L'année 98 commencera avec les cartes, le loto en février, le carnaval en mars, le concours photo aura pour thème « la neige » et sera jumelé avec une exposition de vieilles photos sur Sigoyer, et une projection de films sur la commune.

Nous mettrons sur pied un tournoi de foot, les feux de la St-Jean, les concours de boules, nous ne chômerons pas !

Le Foyer remercie toutes les personnes qui l'ont aidé tout au long de 97 pour la réalisation de ses manifestations.

A bientôt !

Pour le Foyer, Murielle Huguenin



ANIMATIONS AU PAYS DE TALLARD BARCILLONNETTE

Les rendez-vous de janvier :

- *Dimanche 11 : Sigoyer*, marathon de belotes.
- *Lundi 19 : 66ème Rallye de Monte-Carlo*, spéciale « Les Savoyons-col d'Espréaux-Barcillonnette-Vitrolles-Lardier-col de Fourcys-Sigoyer », à Sigoyer, vin chaud et brochettes.
- *Dimanche 25 : Neffes*, loto des écoles.
- *Vendredi 30 : Sigoyer*, concours de mounes.
- *Samedi 31 : La Freissinouse*, théâtre « l'enterrement du patron », pièce de Dario Fo.

Les rendez-vous de Février :

- *Samedi 14 : Tallard*, exposition de voitures de courses, maquettes, photos... avec ventes et échanges divers.
- *Dimanche 15 : Sigoyer*, loto du Foyer d'Animation.
- *Vendredi 27 : Sigoyer*, concours de mounes.
- *Samedi 21 mars : Sigoyer*, carnaval avec bal.

D'après plaquette éditée par l'Office de Tourisme du Pays de Tallard-Barcillonnette.

RIONS UN PEU...

Un fou sort d'un hôpital psychiatrique et cherche un emploi. Il parcourt les petites annonces et tombe sur une offre chez Lustucru. Il se présente mais, lorsque le directeur du personnel s'aperçoit que le candidat sort d'un asile de fous, il fait grise mine.

- Désolé, dit-il. Nous avons déjà embauché un ancien malade psychiatrique et...

- Mais, et alors ? Qu'est-ce que ça peut faire ?

- Ah, monsieur, c'est une tradition chez nous : pas deux fêlés chez Lustucru !



Etat-civil 1997 (2ème semestre)



Naissances

- PAUL Marie-Lou le 27 octobre 1997



Mariages

- POMMERAIS Bruno & GABANOU Joëlle le 9 août 1997
- NANCEL Christophe & SABATIER Martine le 6 septembre 1997
- QUEMERE Yves & MANZONI Claire le 11 octobre 1997

Décès

- SABATIER Emilien le 23 décembre 1997

(suivants actes ou avis adressés en mairie entre le 30/06/97 et le 23/12/97)

PAGE PRATIQUE :

MUNICIPALITE :

MAIRE : BONNARDEL Alain..... ☎ 04 92 57 91 30
ADJOINTS : LIGOZAT Jeannin..... ☎ 04 92 57 81 66
MICHALINOFF Jacques..... ☎ 04 92 57 86 56

MAIRIE :

SECRETARIAT..... ☎ 04 92 57 83 31
..... Télécopie 04 92 57 96 09
OUVERTURE AU PUBLIC lundi, mercredi et vendredi de 14 à 17 heures

SALLE « LES DEUX CEÛZE » :

RESPONSABLE : GALMICHE Françoise..... ☎ 04 92 57 86 73

ECOLE :

DIRECTION ☎ 04 92 57 91 12

POSTE :

RECEVEUR : GOURGAUD Henri..... ☎ 04 92 57 88 88

PRESBYTERE ☎ 04 92 57 83 43

C.C.T.B. :

DIRECTEUR ☎ 04 92 54 16 66

SECOURS :

POMPIERS ☎ 18

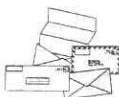
GENDARMERIE ☎ 17 OU 04 92 54 20 05

SAMU ☎ 15

ASSISTANTE SOCIALE : Mme BONDARNAUD Sylvette ... ☎ 04 92 54 10 14

RESPONSABLE DU RELAIS BIBLIOBUS : ROBERT Clairette

PERMANENCE..... Le vendredi de 16 h 30 à 17 h à l'école



DEJA NOTRE CINQUIEME BULLETIN MUNICIPAL !

Nous pensons que ce bulletin doit être l'oeuvre du plus grand nombre, si vous avez des propositions, des documents, des photos...., si vous voulez participer à son élaboration, alors contactez nous (à la Mairie), nous vous accueillerons avec plaisir, ou faites-nous part de vos suggestions et remarques en complétant le questionnaire ci-joint :

Périodicité souhaitée :

1 bulletin par an ☐

2 bulletins par an ☐

Notre bulletin vous paraît-il complet ?

oui ☐

non ☐

Si non, quelles rubriques ou quels thèmes aimeriez-vous voir paraître ou se développer ?

Suggestions à remettre dans la boîte aux lettres de la Mairie, merci.

